

1

Daté de Triunfo 27. Août 1858.

U 260

288

M. Negrelli, à M. Stephenson.

On lit dans la Gazette autrichienne du 26 septembre :  
Times, 20 septembre 1858.

V.G.5

Le N° 136 de notre journal contient une lettre de M. Negrelli à M. Stephenson, dans laquelle il fait justice de ce que ce dernier a dit dans le Parlement anglais contre l'exécution du canal de Suez. M. Stephenson a ensuite adressé au Times une réponse à la lettre de M. Negrelli; la traduction de cette réponse, qui a été imprimée aussi sans forme de brochure, nous est parvenue de la part de M. Stephenson avec la demande de l'insérer en entier dans nos colonnes. M. Stephenson, en nous faisant une telle demande, a oublié que les journaux continentaux sont loin d'égaler en丰富度 les journaux de son pays. Un article, qui remplit une colonne et demi en petite caractères dans le Times, et qui compose une brochure de 20 pages, aurait pris la presque totalité de notre journal. Nous n'étions pas non plus autorisés à en faire un extrait, et si nous le faisons maintenant, c'est uniquement pour rendre compréhensible la réponse de M. Negrelli.

La Gazette autrichienne donne en effet une analyse très-complète de la lettre de M. Stephenson, suivie de la réponse de M. Negrelli, qui n'a été retardée que par la maladie à laquelle il a malheureusement succombé.

Voir le texte de cette réponse :

Times, 20 septembre 1858.

Monsieur le rédacteur,

Le Times du 3 août publie la réponse de M. R. Stephenson à ma lettre du 18 juin concernant le discours prononcé par cet honorable membre de la Chambre des Communes sur l'affaire du percement de l'isthme de Suez dans la séance de 1<sup>er</sup> juillet au parlement anglais.

L'honorable gentleman, en voyant dans ma<sup>e</sup> lettre des faits qui rectifient ses assertions, semble être arraché à ce repos olympien, d'où ni les réfutations de M. Paleócapa, ni celles du président M. Corrao, ni celles de l'Académie dessinée, de l'Institut impérial de France ne parvenaient à le faire sortir. Tous ces hommes ont signé leurs noms; ils n'étaient pas des anonymes, et leurs noms sont au moins autant estimés dans le monde scientifique que celui de M. Stephenson. Niaumois M. Stephenson s'est tu jusqu'au moment où il m'a honoré d'une réponse, ce qui prouve que les vérités exposées dans ma<sup>e</sup> lettre avec le plus de ménagements possible avaient frappé juste. Ces vérités ne sont affaiblies ni par la longueur de la réponse de l'honorable gentleman, ni par le ton injurieux qu'il a pris, et encore moins par le poids de ses arguments.

M. Stephenson se condamne lui-même dans sa lettre. Il y a démontré lui-même tout le mérite de son opposition contre l'exécution du Canal, et ceux qui ne sont pas aveuglés par des préjugés peuvent en juger.

Ni l'appel à Alexandre le Grand ou à des hommes honorables de notre temps qui connaissent aussi peu que lui la situation et la configuration de l'isthme, ni l'vision équivoque qu'il étale dans sa lettre, ne sauraient donner quelque appui digne de remarque aux conclusions défavorables et tirées par les cheveux de M. Stephenson, en face des recherches exacte et scrupuleuses de la Commission internationale et le jugement qu'elles ont produit à savoir, que "le Canal est possible et que son exécution ne rencontre pas d'obstacles extraordinaires." En ce sens il serait superflu de continuer la polémique provoquée non par moi, mais par ses affirmations hasardeuses prononcées au sein du Parlement britannique.

Mais plusieurs erreurs, dont la rectification ne doit pas être négligée, se sont encore glissées dans la longue lettre de M. Stephenson, et je vous prie, monsieur le rédacteur, dans l'intérêt de la grande entreprise, de poster une fois les colonnes de votre journal à cette seconde rectification.

La Convention de la Société d'études du Canal<sup>3)</sup> de Suez, dans laquelle étaient fixés les devoirs de toutes les parties contractantes, n'a été conclue à Paris que le 30 novembre 1846. Tinsi donc M. Bourdaloue ne pouvait pas, au moins de septembre de la même année, c'est-à-dire trois mois avant la Conclusion du traité, partir pour l'Egypte afin d'en commencer l'exécution. Et partir de là, il n'y avait plus de motif pour M. Stephenson, qui traînait à la différence de niveau, l'explorer l'isthme de Suez; mais dans le compte-rendu de la Société d'études, il ne se trouve pas du tout, que je sache, la somme de 4.500 livres sterling dont M. Stephenson prétend avoir payé le tiers.

Que M. Stephenson, surcharge d'affaires et pour fortifier sa santé, soit venu en Egypte en automne 1850, avec son yacht ou n'importe par quel autre moyen, et qu'il se soit laissé conduire par un Capitaine dans le désert jusqu'à une certaine distance, cela ne peut, en aucune manière démentir ce que je maintiens à savoir, qu'il n'a pas visité l'isthme de Suez jusqu'à l'Eluse. Au contraire, la description de son excursion dans le désert ne fait que confirmer tout ce que j'avance.

M. Stephenson a fait une seconde fois ce même voyage en 1854, parce que, comme il dit dans sa lettre, son yacht ayant été brûlé à Cowâs, toutes ses curiosités recueillies sur le plateau du nord ont été dévorées par le feu. C'est dans ce voyage, et probablement de cet élastique "plateau du nord", que M. Stephenson a pu voir et examiner tout l'isthme jusqu'à la Méditerranée, et qu'il s'est confirmé dans son opinion sur l'impossibilité du canal.

On disait alors que M. Stephenson avait entrepris ce voyage non à cause de sa santé, mais en vue de l'établissement d'un chemin de fer, et qu'il en avait été suffisamment récompensé par le Tch-Hoi. L'époque du voyage coïncide avec le projet et l'exécution du chemin de fer, et explique pourquoi justement alors M. Stephenson s'est convaincu de l'impossibilité du canal. Mais, suivant ses propres paroles, il n'a vu qu'une partie de

4)

l'isthme, et rien du golfe de Tébuse.  
Néanmoins il déclare impossible l'établissement d'un port  
à cet endroit. De son côté, la Commission internationale,  
qui a exploré pas à pas l'isthme entier et examiné minu-  
-tueusement le golfe de Tébuse, s'est convaincue qu'il n'y a  
presque rien à craindre des vents, et que les eaux du Nil  
n'y amènent pas non plus du sable, du limon ou d'autres  
matières. M. Stephenson parle, suivant ses conjectures, de  
choses qu'il n'a pas vues. Le rapport signé par M. M. Conrad,  
Liessow et Mauby lui prouve le contraire; seulement  
il faudrait qu'il se donnât la peine de le lire.

Je suis loin de vouloir défendre à quelqu'un d'annuler  
son opinion particulière; mais ce que l'on dit dans le  
Parlement est pour le public, et si M. Stephenson se met à  
cheval sur la science, il faut aussi qu'il puisse se tenir en  
selle et qu'il ne craigne pas les adversaires.

Quant à ce pénible rapprochement des époques  
pour en déduire le reproche que j'ai retardé jusqu'en 1855  
la publication de mon avis sur le canal, je fais observer  
à M. Stephenson que mon rapport, avec des plans, a été  
déposé dans les archives publiques des ministères des Finan-  
-ces et du Commerce de l'annee, et ensuite aux Chambres de  
Commerce de Venise et de Trieste. Pas plus, immédiatement  
après la publication du projet de M. Talabot, je n'ai pas  
manqué de faire mes réserves par écrit; sur quoi on m'é-  
-crivit de Paris, pour me rassurer, que le projet n'émanait  
pas de la Société d'études, mais qu'il devait être considéré  
comme une affaire privée de M. Talabot. De cette manière  
il n'y a plus de motif de combattre publiquement ce projet  
de M. Talabot, précisément parce que j'aime à laisser  
à chacun son opinion particulière. Les documents en ques-  
tion se trouvent chez moi à la disposition de M. Stephen-  
son ou de tout autre.

Peu est que lors de l'interview de 1855 à Paris que  
je compris parfaitement que M. Stephenson n'avait ja-  
-mais pris au sérieux la Société d'études et que dans de  
telles conditions il n'y avait pas à penser à poursuivre.

tinsi, après avoir travaillé pendant 20ans à 5/ la réalisation de cette grande entreprise et poursuivi le même but, sans arrière-pensie, franchement et loyalement, je me joignis aussi ouvertement que franchement, sur l'invitation de M. de Lessers et, après l'autorisation des ministères, à la commission internationale chargée de l'exploration de l'isthme de Suez, et avec la ferme volonté de persévéérer jusqu'à la réalisation non pas d'une pensée française, mais d'une pensée datant de plusieurs siècles.

L'assertion injurieuse de M. Stephenson que ma participation aux travaux de la commission internationale avait pris en 1855 une forme commerciale, je la renvoie avec indignation. L'honneur n'est pas à vendre en tricherie et que l'honorable gentleman le sache : ni moi, ni aucun autre membre de la Commission internationale, enthousiasmés de la grandeur de l'idée, nous n'avons accepté aucune indemnité pour nos travaux.

Quant aux plaisanteries de M. Stephenson et à l'écluse de Teddington qui empêche que la marée ne monte jusqu'à Windsor, je me fais en rougissant au nom de la science, et que il suffise, pour assurer M. Stephenson que le calcul des effets de la marée dans le canal de Suez est fait et publié depuis longtemps. Si M. Stephenson avait connu le projet de la Commission internationale, il se serait aperçu que M. Liessou avait fait depuis longtemps ce calcul comme étant une des bases du projet. Il est joint au rapport de la Commission, et fixe avec pleine exactitude la hauteur de l'eau dans le canal et dans les ports pour tous les temps. Quant on parle de cette question au nom de la science, il faut avoir lu ce document. M. Stephenson, en l'ignorant, prouve au moins qu'il est très-peu consciencieux.

La lettre publiée dans la Gazette britannique du 18 juin a été réellement écrite par moi, d'un bout à l'autre, car je n'ai pas l'habitude de vendre mon nom. C'est à tort que M. Stephenson se plaint du contenu, la lettre ne se rapportant qu'aux paroles prononcées devant le Parlement, dans lesquelles il n'a pas seulement attaqué

le projet, mais toute la commission internationale à qui je regardé comme un honneur d'appartenir. Et comme il semblait aller jusqu'à faire partager son opinion par "l'Américain", je me suis bien vu obligé de m'indefendre. Personne en jugeant avec impartialité n'y verra un manque de loyauté. M. Stephenson a publié sa réponse sous forme de brochure, mais en omettant ses propres paroles citées dans ma lettre, et qui sont la base réelle de toute controverse. Une telle omission est-elle loyale? C'est la question.

Après tout, la fin de la réponse de l'honorable gentleman, où il déclare n'avoir rien à objecter au canal s'il pouvait donner des profits commercialement parlant, semble assez étrange. Il serait embêté si l'on pouvait établir entre les deux mers un canal semblable au Bosphore et aux Dardanelles, etc. etc. On peut poser la question: le canal alors serait-il néanmoins d'un bon profit? Y-a-t-il une différence de niveau de trente pieds entre la mer Noire et la mer de Marmara? Ou la marée est-elle si puissante dans le Bosphore et les Dardanelles qu'elle produise le courant que veut M. Stephenson? Comment l'honorable gentleman peut-il concilier toutes ces contradictions?

Je répète donc de mon côté que je crois plus fermement que jamais à la possibilité d'exister avantageusement le canal de Lucy, et je recommande à M. Stephenson une étude assidue des documents.

Negrilli,  
membre de la Commission internationale  
pour le percement de l'isthme de Lucy?

Extrait de l'Isthme de Lucy (1858) p. 529.